

L'ACCUEIL DES PERSONNES EXILÉES NOUS POSE LA QUESTION : QUEL MONDE VOULONS-NOUS ?

Pour y répondre, deux visions s'affrontent : l'une rejetant l'inconnu, l'étranger, le suspect et l'autre acceptant la rencontre avec autre que soi.

AUTRE QUE SOI ?

C'est la femme, c'est l'enfant, c'est l'homme. Venu.es d'un lointain pays bien souvent au risque de leur vie. Un déchirement assumé parce qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de fuir la guerre ou la misère. Arrivé.es chez nous après des mois, des années d'errance pour certains.es.

Jeunes ayant parcouru des milliers de kilomètres, par mer et par terre, ayant subi l'enfer des passeurs et qui arrivent ici, mineur.es rarement reconnu.es, souvent laissés.es à l'abandon. Jeunes majeur.es qu'on veut expulser alors qu'ils ou elles sont en formation et ont enfin la chance de construire leur chemin de vie. Ici, en France.



EGM
ÉTATS GÉNÉRAUX
DES MIGRATIONS

Personnes, familles déboutées du droit d'asile, qui se cachent et vivent dans des logements insalubres, au profit des marchands de sommeil.

CE SONT CES INJUSTICES QUE NOUS REJETONS

Depuis des années, dans notre pays, beaucoup de citoyen.nes ont aidé ou accueilli des personnes et des familles exilées. Nombreux sont celles et ceux qui refusent d'assister sans rien faire au traitement infligé à des gens qui viennent chercher refuge en France.

De cette solidarité naissent des réseaux d'hébergement solidaires, d'entraide, d'accompagnement juridique et social. Et tout cela ne rend que plus criantes les carences des autorités qui malgré les groupes de citoyens mobilisés n'ont toujours pas pris la mesure de ce qu'implique une politique d'accueil digne.

Or l'élan de solidarité qui vient de se manifester à l'égard des personnes qui fuient la guerre en Ukraine démontre que cet accueil digne est possible, quand il est sous-tendu par une volonté politique.

Nous demandons que l'exception devienne la règle et revendiquons les mêmes droits pour toutes les personnes exilées. Tout homme, toute femme, tout enfant, de quelque origine, a droit au respect et à notre regard attentif.



AUJOURD'HUI ON OBSERVE PAR EXEMPLE :

- Le non-respect du droit européen prévoyant l'hébergement de tous les demandeur.es d'asile avec seulement 52% d'entre eux hébergés.
- Des procédures d'asile longues et laborieuses allant jusqu'à un an - voire plus - dans certaines préfectures, véritables machines à produire de l'errance.
- Les manquements de l'Etat pointés par de hautes juridictions : en juillet 2021, la Cour européenne des droits de l'Homme condamne la France, une huitième fois, pour sa politique en matière de rétention administrative des mineur.es ; en avril 2022, un arrêt de la Cour de justice de l'UE rappelle l'illégalité des contrôles aux frontières au sein de l'espace Schengen. Hélas, ces condamnations restent sans effet.

CONSTRUISONS ENSEMBLE UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE EN ACCUEILLANT SANS CONDITION CELLES ET CEUX QUI FRAPPENT À NOS PORTES



Les États Généraux des Migrations (EGM) rassemble, depuis 2017, des centaines d'associations et de collectifs locaux ou nationaux présents sur le terrain aux côtés des personnes étrangères, qui militent pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux. Sur le site, vous trouverez des informations et des outils : <https://eg-migrations.org/>